Certifié conforme à l'original

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 55 du 18 décembre 2015

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte 3

LISTE N° 509600/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA
des bâtiments et unités de la marine nationale qualifiés combattant au regard des actions de feu et de combat définies par l'arrêté du 10 décembre 2010 et ayant participé aux opérations menées dans le golfe Persique et le golfe d'Oman (opérations maritimes) du 30 juillet 1987 au 29 juillet 2003.

Du *27 octobre 2015*

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES : *service historique de la défense.*

LISTE N° 509600/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA des bâtiments et unités de la marine nationale qualifiés combattant au regard des actions de feu et de combat définies par l'arrêté du 10 décembre 2010 et ayant participé aux opérations menées dans le golfe Persique et le golfe d'Oman (opérations maritimes) du 30 juillet 1987 au 29 juillet 2003.

Du 27 octobre 2015

NOR D E F S 1 5 5 1 8 9 9 K

Référence :

Liste n° 17119/DEF/SGA/DMPA/SHD/MAR/D du 7 décembre 2011 (BOC N° 24 du 1er juin 2012, texte 2 ; BOEM 367.3.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Liste n° 500005/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA du 5 janvier 2015 (BOC n° 4 du 29 janvier 2015, texte 6 ; BOEM 367.3.3).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 367.3.3

Référence de publication : BOC n° 55 du 18 décembre 2015, texte 3.

DÉSIGNATION DES BÂTIMENTS ET UNITÉS.	PÉRIODES PENDANT LESQUELLES LES BÂTIMENTS ET LES UNITÉS SONT RECONNUS COMBATTANTS.	NOMBRE DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT.
Courbet Frégate	Du 17 septembre 2001 au 17 décembre 2001	9
La Fayette Frégate (FLF)	Du 18 septembre 1998 au 17 octobre 1998	3
Rapière (CDIC)	Du 7 janvier 2002 au 27 mars 2002	9
Var Bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR)	Du 20 février 1992 au 8 mars 1992	5
	Du 30 octobre 1992 au 6 décembre 1992	5
	Du 13 janvier 1993 au 13 avril 1993	10
	Du 28 janvier 2000 au 2 mars 2000	6
	Du 27 mai 2000 au 26 juillet 2000	6
	Du 3 septembre 2000 au 30 octobre 2000	8
	Du 3 décembre 2000 au 9 décembre 2000	3
Aéronautique navale		
Flottille 35F Détachement *Var*	Du 20 février 1992 au 8 mars 1992	5
	Du 30 octobre 1992 au 6 décembre 1992	5
	Du 13 janvier 1993 au 13 avril 1993	10
	Du 28 janvier 2000 au 2 mars 2000	6

	Du 27 mai 2000 au 26 juillet 2000	6
	Du 3 septembre 2000 au 30 octobre 2000	8
	Du 3 décembre 2000 au 9 décembre 2000	3
Flottille 36F Détachement *Courbet*	Du 17 septembre 2001 au 17 décembre 2001	9
Détachement *La Fayette*	Du 18 septembre 1998 au 17 octobre 1998	3

Cette liste abroge la liste n° 500005/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA du 5 janvier 2015 des bâtiments et unités de la Marine nationale qualifiés combattant au regard des actions de feu et de combat définies par l'arrêté du 10 décembre 2010 et ayant participé aux opérations dans le golfe Persique et le golfe d'Oman entre le 30 juillet 1987 et le 29 juillet 2003.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le chef du service historique de la défense,

Pierre LAUGEAY.

ANNEXE.

RELEVÉ MENSUEL DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT EFFECTUÉES HORS PÉRIODES RECONNUES COMBATTANTES.

BÂTIMENT.	ANNÉE.	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Rance (BSS) Détachement 35F	1991	1											